# Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?

**Association francaise pour le développement de la recherche en travail social (AFFUTS)**

POLITIQUES *ET* INTERVENTIONS *SOCIALES*

2013

PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

# Table des matières

**Les auteurs** ..... 7

**Introduction,** *Emmanuel Jovelin* ..... 9

**Chapitre 1. Constitution du travail social en tant que discipline. Problèmes épistémologiques et politiques,** *Claude De Jonckheere* ..... 21
Introduction ..... 21
1.1. Une pragmatique de la connaissance ..... 24
1.2. Savoir pratique ..... 29
1.3. L'intervention : un objet chevelu ..... 35
1.4. Questions politiques ..... 39
Conclusion ..... 41

**Chapitre 2. Le travail social : une discipline scientifique, approche britannique,** *Adrian Adams* ..... 45
Introduction ..... 45
2.1. L'évolution du travail social, sa quête de reconnaissance, sa légitimité et son statut ..... 46
2.2. Le travail social au sein du système britannique d'État providence ..... 51
2.3. La modernisation du travail social ..... 54
2.4. Le travail social basé sur des données probantes *(evidence-based practice)* et la prise de décisions professionnelles ..... 57
2.5. Préoccupations actuelles dans la prise de décision en travail social ..... 60
Conclusion ..... 62

**Chapitre 3. Comment construire le champ disciplinaire du travail social en France ?,** *Brigitte Bouquet, Marcel Jaeger* ..... 67
3.1. Un champ disciplinaire possible ? ..... 67
3.2. Une recherche sociale avec une position particulière ? ..... 69
3.3. La nature du savoir produit ..... 70
3.4. Conditions politiques d'un champ disciplinaire ..... 72
Pour conclure brièvement ..... 74

**Chapitre 4. Une science du travail social est-elle possible ?,** *Daniel Verba* 75
4.1. Qu'est-ce qu'une science positive ? ..... 76
4.2. Le travail social peut-il être une science ? ..... 82
4.3. Perspectives pour une approche complexe du travail social ..... 85

**Chapitre 5. Recherche et travail social,** *Annamaria Campanini* 91
Introduction 91
5.1. Qu'entend-on par recherche « sur » et/ou « en » travail social ? 92
5.2. La recherche en travail social 92
5.3. Le problème de la connaissance 94
5.4. Le travail social et la recherche en Europe : les centres de recherche 99
5.5. Les doctorats en service social 101
5.6. Les réseaux thématiques 102
5.7. La recherche et l'enseignement 102
Conclusion 106

**Chapitre 6. Du social comme objet de recherche,** *Michel Chauvière* 109
6.1. La recherche scientifique confrontée à la question du travail social 109
6.2. Questions et stratégies pour faire reconnaître le travail social et la recherche 113
6.3. Trois fondamentaux pour toute recherche 118
Conclusion 122

**Chapitre 7. Comment la santé publique est-elle devenue une science universitaire ?,** *Michel Depinoy* 125
7.1. La santé publique : un domaine d'application, une pratique, une discipline ? 125
7.2. La santé publique : une discipline structurée par les connaissances et les problèmes sociaux 127
7.3. Une demande de formation accrue ; un intérêt renouvelé pour la santé publique depuis cinquante ans 129
Conclusion 132

**Chapitre 8. De l'infirmière aux sciences infirmières,** *Ljiljana Jovic* 133
Introduction 133
8.1. De l'infirmière aux soins infirmiers 134
8.2. Des soins infirmiers aux sciences infirmières 139
Conclusion 142

**Chapitre 9. Les sciences de l'éducation, une discipline scientifique ?,** *Francis Danvers* 143
Introduction 143
9.1. La philosophie : un point de départ pour interroger les sciences de l'éducation 143
9.2. Existe-t-il une illusion pédagogique ? 147
9.3. Le regard du sociologue 150
9.4. L'apport de la psychologie 152
9.5. La contribution de l'économie de l'éducation 154
9.6. Les sciences de l'éducation : une discipline des sciences humaines et sociales ? 156

**Chapitre 10. Les conditions de possibilité à une sociologie du travail social,** *Jean-Yves Dartiguenave* ..... 161
10.1. La reconnaissance de l'autonomie politique du travail social ..... 162
10.2. La construction de l'autonomie des processus explicatifs ..... 163
10.3. La constitution d'un contre-savoir ..... 165
10.4. Pour une sociologie clinique articulée à une sociologie de la clinique 168

**Chapitre 11. La formalisation et la validation de savoirs professionnels, une démarche scientifique,** *Éliane Leplay* ..... 175
Introduction ..... 175
11.1. Comment fait-on parler l'expérience ? Comment relier savoirs et compétences ? ..... 176
11.2. Autres critiques du modèle de la science appliquée ..... 177
11.3. Ce qui distingue un tel savoir d'un savoir scientifique, c'est son objet spécifique : l'action comme une totalité ..... 180
11.4. Le savoir professionnel comme « référentiel » dans le cours d'action ... 180
11.5. Les savoirs professionnels sont eux-mêmes référés à l'expérience, à des valeurs et à des savoirs appris ..... 181
Conclusion ..... 183

**Chapitre 12. Activité professionnelle et formation. Un programme de recherche empirique et technologique selon le postulat de l'enaction,** *Marc Durand* ..... 185
Introduction ..... 185
12.1. Des enquêtes collaboratives ..... 186
12.2. Les deux composantes du programme « cours d'action » dans sa spécification formative ..... 187
12.3. L'activité humaine et ses transformations comme objet d'étude : le « volet recherche empirique » ..... 189
12.4. L'activité humaine et ses transformations comme objet de conception : le « volet recherche technologique » ..... 195

**Chapitre 13. Fondements paradigmatiques d'une co-élaboration de l'expérience entre chercheur et formateurs de terrain,** *Isabelle Vinatier* 205
Introduction ..... 205
13.1. Tour d'horizon de quelques notions clés ..... 205
13.2. Une orientation dans l'analyse de l'activité verbale des formateurs en entretien avec des débutants ..... 207
13.3. Des dispositifs de co-explicitation ..... 211
13.4. Une théorie de l'activité comme ressource pour analyser l'activité ..... 212
13.5. La théorie de Vergnaud revisitée par Pastré (2011) ..... 213
13.6. La théorie de Vergnaud revisitée par la prise en compte de l'engagement subjectif de la personne au travail ..... 216
13.7. La mise en œuvre des dispositifs de co-explicitation ..... 216
13.8. Un contrat de communication ..... 217
13.9. Partir des traces de l'activité ..... 218
Conclusion et discussion ..... 219

**Chapitre 14. La co-production de connaissances comme forme d'intervention sociale : approche du concept d'*« evidence-based social work »*, le travail social basé sur des preuves scientifiques,** *Christine Bon* ..... 223

**Chapitre 15. Études des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles : une alternance entre recherches théoriques et pratiques de formation,** *Margalit Cohen-Emerique* ..... 233

Introduction ..... 233
15.1. Immigrants et travail social ..... 234
15.2. Premiers pas dans une carrière de formatrice à l'intervention sociale auprès des migrants ..... 235
15.3. Émergence d'un objet de recherche ..... 238
15.4. Les différentes étapes de la découverte du champ notionnel de l'interculturel et des objectifs de formation ..... 238
15.5. La méthode des chocs culturels : méthode de recherche et outil de formation ..... 245
15.6. L'analyse ..... 247
15.7. Cette étude est-elle une recherche-action ? ..... 250
15.8. Les trois enseignements de cette recherche-action ..... 252
15.9. Les trois démarches de l'approche interculturelle ..... 254
15.10. Les limites à l'approche interculturelle ..... 256
Annexe 1 ..... 259
Annexe 2 ..... 260

**Conclusion générale,** *Emmanuel Jovelin* ..... 261

# Les auteurs

Adrian ADAMS, professeur, directeur du département travail social et santé, université de Canterbury (Grande-Bretagne).

Christine BON, formatrice, consultante.

Brigitte BOUQUET, professeure émérite, ancienne titulaire de la chaire du travail social, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Annamaria CAMPANINI, professeur de travail social, université Milan Bicocca (Italie) et présidente de l'European Association of Schools of Social Work (EASSW).

Michel CHAUVIÈRE, directeur de recherche émérite, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Centre d'études et de recherches de science administrative (CERSA), université de Paris II.

Margalit COHEN-EMERIQUE, docteure en psychologie, formatrice en pédagogie interculturelle.

Francis DANVERS, professeur des sciences de l'éducation, laboratoire CIREL-PROFEOL, UFR DECCID, université de Lille III.

Jean-Yves DARTIGUENAVE, Maître de conférences en sociologie, habilitation à diriger des recherches, université de Rennes II.

Michel DEPINOY, médecin de la santé publique, délégué à l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Marc DURAND, professeur des sciences de l'éducation, équipe Conception, recherche, activités, formation, travail (CRAFT), université de Genève.

Marcel JAEGER, professeur titulaire de la chaire du travail social, CNAM.

Claude DE JONCKHEERE, professeur, Haute École de travail social (HETS), Genève, Suisse.

Emmanuel JOVELIN, président de l'AFFUTS, professeur de sociologie à l'université catholique de Lille et directeur adjoint de l'Institut social de Lille, membre du CPN, université d'Évry-Val d'Essonne.

Ljiljana JOVIC, directrice des soins et référente coopération pour l'ARS Île-de-France.

Éliane LEPLAY, docteure en sciences de l'éducation du CNAM-CRF, ex-directrice de l'école supérieure de travail social (ETSUP), Paris.

Daniel VERBA, maître de conférences de sociologie, directeur de l'IUT de Bobigny, université de Paris XIII et chercheur à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (CNRS-INSERM-EHESS-UP13).

Isabelle VINATIER, professeure des sciences de l'éducation, Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN), EA 2661, université de Nantes.

# Introduction

*Emmanuel Jovelin*

Qu'est-ce qu'une discipline ? La réponse à cette question est différente selon que « l'historien et le sociologue entreprennent de décrire l'identité sociale, l'identité professionnelle ou l'identité épistémologique des différents savoirs spécialisés, reconnus et transmis comme tels par les organisations universitaires dans nos sociétés. Elle se diversifie encore dès qu'on s'éloigne du dispositif institutionnel d'enseignement et de recherche qui s'est mis en place à partir des révolutions scientifiques de l'époque moderne[1] ». Cet ouvrage rouvre un débat récurrent en France sur les questions de la discipline « travail social » et de la recherche en travail social, discutées lors des séminaires organisés par l'Association française pour le développement de la recherche en travail social (AFFUTS) durant deux ans (2010-2012).

En effet, tout au long de l'histoire de notre continent, nous avons assisté à l'émergence du travail social, branche professionnelle qui a pris diverses formes et divers développements selon les pays. Le pôle dynamique des disciplines professionnelles produisant les savoirs théoriques relatifs aux problèmes sociaux et éclairant ainsi les registres sociopolitiques, s'effectue dans la relation interactive de la recherche, de l'enseignement et de la pratique. La légitimité de la praxéologie et des savoirs apportés par le travail social est profondément ancrée dans l'histoire de l'Europe, des États-Unis, du Canada, et tout particulièrement pour les pays anglo-saxons.

Pour comprendre le travail social, en France, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'élargir notre horizon au minimum au niveau européen, car les différences observées ne sont pas seulement déterminées par la nature de l'État providence en place dans ces pays ou par des différences culturelles,

1. Boutier J., Passeron J.-C., Revel J. (2006). *Qu'est-ce qu'une discipline*, Paris, Éditions de l'EHESS.

mais aussi par des réflexions et des constructions théoriques *sur/pour/dans* le travail social.

Ainsi, la France, par rapport à d'autres pays, sur ce plan, se prive de la complémentarité liée à la spécificité des objets de recherche, des pratiques, savoir-faire professionnels, conceptualisations théoriques pourtant maintenant largement développées par la discipline du travail social dans les pays où elle est instituée.

D'autres disciplines participent de ces connaissances, telles que le droit, la psychologie, la sociologie, la psychosociologie, les sciences médicales, les sciences de l'éducation, etc. Ces savoirs sont indispensables à la connaissance du monde social ; et ils se trouvent également au cœur des activités de transformation des situations sociales assumées par les acteurs sociaux majeurs que sont les travailleurs sociaux. Comme dans toute autre profession, certains d'entre eux ont su par des recherches rigoureuses et des supports approfondis établir un corpus théorique construit, un référentiel méthodologique spécifique et conforme à la réflexion épistémologique.

Ainsi, face aux mutations de la modernité, aux évolutions tant sociopolitiques, socioéconomiques que socioculturelles et à leurs contradictions inhérentes, des questions, devenues essentielles, se trouvent au cœur des productions de savoir sur/pour/dans le travail social.

En ce qui concerne le travail social français, les relations entre la recherche, l'enseignement et la pratique ne se sont pas faites à l'intérieur du champ professionnel ; ce sont d'autres disciplines (droit, sociologie, psychologie, psychologie sociale, sciences médicales ) qui produisent des savoirs théoriques relatifs aux phénomènes sociaux, aux problèmes sociaux et aux politiques sociales. Ils sont, de ce seul fait, parfois considérés par certains, selon le modèle « sciences appliquées », comme susceptibles d'éclairer à eux seuls, les pratiques d'intervention sociale des professionnels du travail social ; or il n'en est rien. Si tous ces savoirs sont certes utiles et même indispensables, pour la connaissance du monde social, tel qu'il est, ils ne sauraient éclairer, à eux seuls, les activités de transformation des situations sociales assumées par les travailleurs sociaux et les acteurs sociaux. C'est ce qui a été compris depuis longtemps par la plupart des pays anglo-saxons, qui produisent les savoirs de l'intervention professionnelle dans le cadre d'une discipline autonome comme le « travail social » *(social work),* ou la « pédagogie sociale » *(social pedagogy).*

Il en est ainsi, par exemple, en Suède, où la construction du « travail social » comme champ disciplinaire ne doit pas ses origines à la communauté scientifique, mais à différents acteurs professionnels qui lui sont extérieurs.

L'introduction des sciences du travail social a permis d'établir un parallèle avec les sciences de l'éducation, reconnues comme discipline universitaire au début des années 1960. La reconnaissance universitaire a permis aux travailleurs sociaux, considérés au départ comme une semi-profession,

de revendiquer de nouveaux savoirs et modèles s'appliquant au champ de l'intervention sociale.

Pourquoi ce qui s'est fait ailleurs ne s'est-il pas produit en France ? D'où proviennent les résistances ? Suffit-il que le travail social soit enseigné à l'université pour en faire une discipline scientifique ? Certainement pas. Nous pensons que le problème est complexe. C'est la raison pour laquelle l'AFFUTS a souhaité approfondir le débat, tant au niveau français qu'international.

Poser la question des liens entre travail social et science, c'est réfléchir au statut de la pratique comme objet de recherche scientifique, potentiellement productrice de savoir, et se demander, dans un deuxième temps, à quelles conditions cette recherche produit effectivement des savoirs « pour » et « de l'intervention sociale ».

D'autres champs de pratiques professionnelles ont déjà accédé au statut de discipline scientifique et/ou universitaire, par exemple : les sciences de l'éducation, de la médecine, du droit, de la politique, de la gestion, de l'administration économique et sociale, des activités éducatives et sportives, de l'information, de la communication, etc.

Un triple questionnement a fait l'objet de notre réflexion autour de trois séminaires constituant l'objet de cet ouvrage :

– comment les différents champs de pratiques évoqués ont-ils relié les activités professionnelles et les pratiques de recherche et avec quels résultats en termes scientifiques et avec quelle reconnaissance sociale (sciences de l'éducation, sciences de gestion, STAPS, médecine/santé publique, sociologie, psychologie clinique) ;

– comment ont été construites les théories du travail social ; en comparant les différentes théories du travail social et les courants de pensée qui en ont influencé la construction en Europe et dans tous les pays qui ont reconnu le travail social comme discipline universitaire ; l'objectif a été, avec des intervenants internationaux, de comprendre les diverses démarches de recherche et leurs références (épistémologiques, disciplinaires, théoriques, méthodologiques), qui ont permis de théoriser le travail social jusqu'à aujourd'hui, et d'en comprendre les enjeux (Canada, Pologne, Finlande, Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, etc.) ;

– comment construire une pensée et une stratégie de recherche scientifique prenant pour objet les activités du travail social ? Quelles références épistémologiques et méthodologiques sont utilisables dans des recherches ayant pour objet les activités réelles du champ social, éducatif et culturel dans leur complexité. Pour quels résultats ?

À travers cet ouvrage, nous souhaitons rappeler que l'objet de la recherche en travail social est « l'intervention sociale », proprement dite, des travailleurs sociaux ; cette idée a été élaborée lors des colloques du Comité de liaison des centres de formations supérieures en travail social de 1983-1984

et 1987[2]. Cette pensée, à l'origine de la création d'AFFUTS, a été confortée dans le cadre de nos séminaires.

Lors du premier séminaire de mars 2010, des chercheurs de différents champs de pratique, comme l'éducation, les soins infirmiers, la médecine de santé publique ont été sollicités, afin d'expliciter comment, dans leur propre discipline, ils ont relié « activité professionnelle » et « recherche » et pour quels types de résultats produits. Les interventions françaises ont souligné que pour être science deux conditions apparaissent imbriquées : affirmer un point de vue sur le monde, et construire tout en mettant en pratique un fonds d'acquis et de références communes. Mais précisons que notre objet n'est pas la construction du travail social en tant que science, mais proposer un débat autour de la question « travail social, discipline pratique, et discipline d'enseignement professionnel supérieur, un champ de recherche scientifique à développer[3] ».

Le second séminaire, d'octobre 2010, a proposé d'élargir les réflexions aux diverses démarches de recherche du secteur social entreprises dans d'autres pays, d'en préciser leurs références (épistémologiques, disciplinaires, théoriques, méthodologiques). Ce séminaire a interrogé les modes de construction des « théories » du travail social dans différents pays d'Europe, et les manières de concevoir les rapports entre sciences et activités professionnelles de travail social et pour quels types de savoirs produits.

Pour le troisième séminaire, nous avons souhaité aborder les manières de conduire des recherches scientifiques sur cet objet spécifique. C'est-à-dire de repérer et d'approfondir les épistémologies et les méthodologies de recherche scientifique permettant d'étudier cet objet : « Les activités réelles des praticiens du champ social, éducatif et culturel prises dans leur complexité », c'est-à-dire aussi les compétences et les savoirs liés à cette activité. Ce troisième séminaire a proposé des contributions de chercheurs ayant effectué des recherches sur cet objet et qui en ont développé les fondements épistémologiques et théoriques, les méthodologies et les résultats.

Il s'agissait, par conséquent, de montrer, à travers ces exemples de recherches réalisées et présentées, la cohérence entre l'objet, le cadre épistémologique qui permet de l'étudier de manière scientifique, la méthodologie choisie et les résultats produits.

Nous considérons que les activités réelles des praticiens, comprises dans leur totalité et dans leur complexité, sont des objets propres au travail social intéressant des recherches scientifiques, qui participent au développement d'une discipline pratique et d'une discipline d'enseignement professionnel supérieur.

---

2. Duchamp M., Bouquet B., Drouard H. (1989). *La recherche en travail social*, Paris, Centurion.

3. Leplay E. (2007). « Le travail social, discipline pratique et discipline d'enseignement professionnel supérieur, un champ de recherche scientifique à développer », *Forum,* n° 118, « De la recherche à la production de connaissances : quelles évolutions ? ».

Il importe de souligner ici la spécificité de cet objet, situé dans un champ d'ordre « culturel » et non « matériel » ; les activités sont ici des activités de service et non des activités de production de biens ou de marchandises. Les activités de service sont coproduites avec le destinataire du « service ». Elles impliquent une rencontre et engagent des processus et une coopération, de la réciprocité, de la reconnaissance, donc avant tout du lien social et culturel, c'est-à-dire des significations, du symbolique. Nous nous intéressons aux épistémologies qui permettent de considérer l'activité dans sa dynamique, dans sa totalité, c'est-à-dire à la fois les situations, les actions et leurs résultats, et dans sa dimension intrinsèque, c'est-à-dire, du point de vue des acteurs individuels et collectifs. En y intégrant, si possible, le repérage des compétences et des savoirs liés à cette activité.

L'objet de cet ouvrage est de montrer à travers plusieurs auteurs tant européens que français, les débats qui agitent le ciel français autour des questions du travail social, discipline scientifique/académique et de la recherche en/sur le travail social.

Dans le premier chapitre Claude De Jonckheere aborde les questions centrales qui se trouvent au centre de nos préoccupations, celles de la constitution du travail social en tant que discipline. L'auteur se demande « en quoi la définition du travail social, non plus seulement en tant que métier mais en tant que discipline, présente-t-elle des avantages ou, au contraire, des inconvénients, et pour qui ».

Il précise qu'en fonction de la place de chacun, chercheur/enseignant/professionnel de l'action sociale, la nécessité de concevoir le travail social en tant que discipline diffère. La question de la discipline renvoie à la question de la science  mais ce qui est intéressant dans ses propos est d'expliquer que la science se compose d'un ensemble de disciplines dont chacune construit son domaine et le délimite pour le distinguer des autres en fonction des objets d'étude et de méthode. Enfin, pour Claude de Jonckheere, si on veut fonder une discipline du travail social, il est intéressant de penser d'abord à la manière dont celle-ci produira « ses propres connaissances et sur le modèle de quelle science ». Si discipline il doit y avoir, celle-ci ne pourrait être que constructiviste et pragmatique.

Adrian Adams, dans le deuxième chapitre, part d'une affirmation, comme savent le faire les Anglais, *« social work as a scientific discipline »*, basée sur des données probantes (*evidence-based practice*) assène-t-il. Partant d'une approche sociohistorique de la construction des sciences humaines, il montre dans son texte en quoi le travail social est une discipline scientifique. Prenant l'exemple de plusieurs méthodes en travail social « le *case work* », « l'*evidence-based practice* » (abordé plus loin par Christine Bon), il prévient que « toute tentative d'affirmer que le travail social applique une méthode systématique dans la poursuite de ses objectifs, ou qu'il aurait une base de connaissances scientifiques pour éclairer sa pratique reste sujette à controverse et à contestation ». Pour qu'un champ de savoir soit accepté comme

discipline scientifique, il est important qu'il ait une définition claire et concise de son contenu, qu'il indique sa méthodologie et il doit se distinguer d'autres disciplines.

Dans le troisième chapitre, Brigitte Bouquet et Marcel Jaeger abordent essentiellement deux points au centre de nos préoccupations actuelles, celui de la position particulière de la recherche sociale et, aussi, celui des difficultés pour construire un champ disciplinaire du travail social en France. Les deux auteurs montrent dans leur texte les difficultés inhérentes à la constitution d'un tel champ disciplinaire. Toutefois, poursuivent-ils, cela est possible, mais à condition d'« organiser institutionnellement la capacité du travail social à produire de la connaissance, selon les modalités scientifiques et selon les compétences professionnelles reconnues ».

Daniel Verba s'interroge dans le quatrième chapitre, sur comment « une science du travail social est-elle possible ? ». Il traite dans son texte des conditions des possibilités scientifiques et sociales d'une science de l'intervention sociale. Remontant dans le temps en faisant appel à la science positive, il précise que « pour bénéficier de la reconnaissance de scientificité, une discipline et les acteurs qui la portent doivent mener un combat pour se faire reconnaître et faire taire les contradicteurs ou les concurrents ». Il poursuit que cette reconnaissance doit être validée par les instances instituées, notamment les universités, les centres de recherche, les comités d'experts, la création d'enseignements spécifiques, de laboratoires de recherches, etc. C'est tout le mal que se donne aujourd'hui le secteur social et le combat que mène AFFUTS depuis plusieurs années. Toutefois, il souligne les difficultés qu'il y aurait à constituer « une science de l'intervention sociale », qui serait pour Daniel Verba une impasse, qui pousserait le travail social à rejoindre « les petites dernières » du champ universitaire comme les sciences de l'éducation, les sciences de l'information et de la communication, qui ont eu du mal à s'imposer comme discipline autonome et, du coup, sont ballotées entre les autres disciplines (sociologie, psychologie, économie, sciences politiques). Daniel Verba laisse la porte ouverte au travail social avec la possibilité de devenir science de l'intervention, mais à condition « de s'associer aux sciences sociales et de réaliser la combinaison difficile de disciplines éclatées ».

Dans le cinquième chapitre, Annamaria Campanini, grâce son expérience européenne, revient sur les questions de la recherche en travail social. Elle explique que la recherche en travail social n'est pas une question nouvelle. Il y a des traditions différentes en Europe et dans le monde, mais qu'il n'y a jamais eu jusqu'à présent une réflexion en profondeur pour répondre à certaines questions fondamentales posées par ces types de recherche. Cette recherche n'est pas une discipline académique à part entière, mais part d'un point de vue et d'une approche interdisciplinaire. Son objet est d'être orientée vers le changement, de développer une relation d'égalité entre les objets, les sujets de la recherche, et de ne pas négliger le lien entre la théorie et la pratique.

Dans le sixième chapitre, Michel Chauvière, dans son texte intitulé « du social comme objet de recherche », commence par faire une série d'observations historiques sur les pratiques de recherche et la politique scientifique en France et, ensuite, il rassemble quelques remarques sur les différentes stratégies visant au classement scientifique du travail social et aux difficultés rencontrées. Pour lui, c'est clair, il ne pense pas que le travail social puisse être une discipline académique, parce que l'« idée de discipline recouvre à la fois un stock de connaissances théoriques établies, parfois appliquées, ainsi que le système social complexe qui recourt à leur production et à leur entretien (institutions, vecteurs divers et cohortes de spécialistes) ». L'enseignement académique ne préjuge pas du statut scientifique « de ce qui est enseigné, *a fortiori* de l'existence d'une discipline ». On peut même imaginer les sciences du travail social, mais « sans décréter *ipso facto* le statut disciplinaire du travail social ».

Michel Depinoy, dans le septième chapitre, montre « comment la santé publique est devenue une science universitaire ». Comment la santé publique s'est construite ? Comment la formation a été organisée afin de répondre aux besoins de professionnels spécialisés dans ce domaine ? Et enfin quels sont les résultats en termes de reconnaissance sociale et quels défis posés pour l'avenir ?

Discipline qui s'est structurée progressivement en fonction du développement de ses connaissances mais aussi sous la pression des problèmes sociétaux à résoudre, l'offre de formation est restée fractionnée en plusieurs pôles. Avec un intérêt particulier pour le débat qui nous anime au sein du travail social, Michel Depinoy précise qu'a été constitué un pôle de formation appliquée, organisant l'enseignement pour l'ensemble des cadres hospitaliers et du ministère de la santé, orienté sur la gestion des politiques et du système de santé et un pôle intégré au système universitaire implanté dans les centres hospitaliers universitaires (CHU) avec la discipline santé publique reconnue au Conseil national des universités (CNU). Les enseignements dispensés associent apports théoriques et stages pratiques. Il termine en affirmant que la santé publique est une discipline universitaire car « son domaine est défini, socialement reconnu ; elle peut se prévaloir de connaissances théoriques et appliquées reposant sur des méthodes validées, sur une expertise scientifique et une recherche universitaire ».

Le chapitre huit, rédigé par Ljiljana Jovic, « de l'infirmière aux sciences infirmières », pose le contexte de la problématisation de la transition de l'infirmière aux soins infirmiers. Elle retrace, tout d'abord, l'histoire de la profession de l'infirmière et montre par la suite, comment on est passé des soins infirmiers aux sciences infirmières, en explicitant les conditions d'émergence d'une discipline scientifique et professionnelle.

Francis Danvers, dans le neuvième chapitre, met en perspective la discipline des sciences de l'éducation. Partant de la philosophie, en tant que « discipline qui se préoccupe de définir le sens, les finalités de l'éducation »,

il interroge les sciences de l'éducation, en bifurquant sur l'illusion pédagogique (en mobilisant plusieurs auteurs), une pédagogie qui sert à qualifier les méthodes d'éducation des enfants qui a toujours suscité des discussions polémiques depuis le XIX[e] siècle. Il fait un détour par la sociologie, la psychologie, la contribution de l'économie de l'éducation, pour expliquer enfin la construction de la discipline sciences de l'éducation. Il montre le long cheminement qui a conduit à son institutionnalisation en 1883, jusqu'au premier congrès international des sciences de l'éducation à Paris en 1973 où a été posée « la pluralité des voies scientifiques attachées à l'étude des faits pédagogiques régis par des lois originales ». Mais au-delà du doute qui nous assaille en France pour construire les sciences du travail social, Francis Danvers souligne que les sciences de l'éducation sont devenues une discipline plurielle : « Une discipline sans discipline ? Épistémologiquement, les sciences de l'éducation sont en quelque sorte comme une fédération de disciplines qui, du point de vue du CNRS, ou de grands organismes de recherche en France, ne constituent pas une discipline scientifique, *stricto sensu*. Avec l'expérience de trois générations, « la quête mythique "d'une" science de l'éducation s'est effacée devant la réalité du multiple : la diversité est aujourd'hui reconnue, soulignée, travaillée » (G. Vigarello, 1994). C'est ainsi que les sciences de l'éducation ont fait émerger la notion d'interdisciplinarité (1987-1992) puis, à partir des années 2000, celle de transdisciplinarité. Comprendre les sciences de l'éducation aujourd'hui, c'est les situer par rapport aux concepts fondamentaux en éducation, mais aussi par référence à une problématique épistémologique des disciplines qui les composent au sein des sciences humaines et sociales. C'est donc les frontières du travail éducatif qu'il convient de réinterroger à l'heure de la mondialisation de la Société cognitive. »

Jean-Yves Dartiguenave, dans le dixième chapitre, s'attaque aux conditions épistémologiques de l'élaboration d'une sociologie du travail social et pose le constat qu'elle « n'existe pas [...] au sens où il y aurait constitution d'un champ disciplinaire autour de l'identité et de l'unité d'un objet », parce que le travail social est abordé selon plusieurs angles théoriques, qui renvoient à une multiplicité de paradigmes et ensuite tout au long du texte, il tente de dégager ce qui constitue pour lui les conditions pour élaborer une sociologie du travail social : « La reconnaissance de l'autonomie politique du travail social ; la construction de l'autonomie des processus explicatifs ; la constitution d'un contre-savoir ; l'élaboration d'une sociologie clinique articulée à une sociologie de la clinique ». Par ailleurs, il explicite aussi que le manque de reconnaissance de l'autonomie politique du travail social ne l'amène pas à être considéré comme un « phénomène digne d'intérêt scientifique » et que finalement c'est dans « la reproduction de rapports sociaux [...] que le travail social accède timidement à une intelligibilité scientifique ». Et pourtant, pour élaborer une sociologie du travail social, il faut selon l'auteur penser à la reconnaissance de son autonomie politique, « condition nécessaire à sa construction scientifique ». Malheureusement, plusieurs

obstacles épistémologiques affectent la construction de l'objet, notamment la délimitation de l'identité et de l'unité du travail social. Toutefois, une sociologie du travail social est possible, mais « à [...] condition de se constituer elle-même *comme un contre-savoir,* c'est-à-dire d'entrer dans *le jeu conflictuel* de la délimitation des frontières entre disciplines, duquel résulte, précisément, leur reconnaissance mutuelle ».

Éliane Leplay, dans le dixième chapitre, s'appuyant sur sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation (2009) propose, comme objet spécifique de la recherche en Travail Social : « l'activité professionnelle et la pensée de l'agir professionnel en situation d'intervention », se rapprochant de fait de la question posée par Yves Schwartz (2004) : « Comment fait-on parler l'expérience, comment la mettre en mots ?... Quelle est l'articulation pensable entre le pôle du savoir formel et celui de l'expérience ? ».

Éliane Leplay rapproche ces deux questions importantes : « Comment fait-on parler l'expérience ? » et « Comment relier savoirs et compétences ? » Elle montre à travers les travaux de Pastré (1999, 2004), Vergnaud (1996), Schwartz (2004), Barbier (2000) (voir bibliographie, p. 184) que la didactique professionnelle est l'une des voies possibles, qui par l'analyse des activités réelles, permet de repérer les compétences et d'accéder aux savoirs correspondant. Cette démarche enrichie la réflexion autour de la recherche en travail social et sans trop l'affirmer c'est également une critique adressée au modèle dominant de la science appliquée, ainsi formulée par Bronckart J.-P. (2004) *: « les savants ont tendance à isoler une seule de quatre dimensions fondamentales de l'activité ».* Or, pour penser la « question des savoirs d'une activité professionnelle », il est nécessaire de considérer ses quatre dimensions : « le sujet agissant, la situation (le monde), l'action proprement dite et enfin les résultats de l'action dans la situation ».

La démarche d'Éliane Leplay, les relie. La « formalisation de savoirs professionnels », en référence à cette méthode de la didactique professionnelle, est de l'ordre d'une démarche de recherche scientifique, elle montre que c'est l'une des démarches possibles et fécondes de la recherche en travail social.

Dans le douzième chapitre, Marc Durand traite de l'activité professionnelle et formation, il propose un programme de recherche empirique. Les questions auxquelles il tente de répondre sont : « Quelles sont les recherches scientifiques utiles pour des professionnels, c'est-à-dire pouvant être des aides au travail et à la formation, et apportant une meilleure connaissance de ces pratiques ? ».

Par rapport à une épistémologie classique, les chercheurs tentent de redéfinir le rôle des chercheurs en sciences sociales dans la cité : a) en contribuant à la transformation des pratiques qu'ils étudient et en évaluant les répercussions sociétales de leurs travaux ; b) en renouvelant les fondements épistémologiques de leurs recherches par une définition d'objets théoriques et de méthodes tenus par la double visée de connaissance et d'intervention ; c) en mettant en débat les présupposés éthiques de leur épistémologie.

L'approche de Marc Durand, qui s'inscrit dans ce mouvement, articule deux volets complémentaires et interdépendants d'un programme scientifique : la réalisation de recherches scientifiques empiriques à visée de connaissance, et de recherches technologiques visant la conception de situations non triviales de formation. Elle s'intéresse à la formation à toutes les professions, mais prioritairement aux services (éducation et formation, soins et santé, inspection du travail, rééducation, entraînement, conseils divers, etc.). Elle puise son inspiration à la tradition d'ergonomie de langue française, et tente de concilier ce que Schwartz (1997) a qualifié de visées épistémique et transformative. Elle s'en distingue cependant dans la mesure où les transformations envisagées ne concernent pas l'organisation du travail, mais l'apprentissage et le développement de l'activité professionnelle. Enfin, elle s'inscrit dans le cadre théorique dit du « cours d'action », dont le principal initiateur et concepteur est Jacques Theureau (2004, 2006, 2009) (voir bibliographie, p. 199-200).

Le chapitre treize, proposé par Isabelle Vinatier, va dans le même sens que le précédent. La question qu'elle pose d'emblée est : « Que signifie analyser sa pratique professionnelle à l'heure de l'universitarisation des formations ? ». Dans ce chapitre, elle s'intéresse aux fondements paradigmatiques d'un dispositif de coexplicitation où elle analyse les pratiques professionnelles coélaborées entre praticiens et chercheur. Son objet de recherche est orienté vers l'exigence de comprendre ce qu'un professionnel a construit comme connaissances dans le cadre de sa pratique, mais avec une idée que celles-ci ont besoin d'être verbalisées, reconfigurées et être par la suite analysées afin d'améliorer la productivité. Les dispositifs de coexplicitations, élaborés à partir des concepts-outils de la théorie de l'activité de G. Vergnaud, sont donc porteurs d'un enjeu de recherche et d'un enjeu de formation. Selon Isabelle Vinatier : « Aider un professionnel à passer d'une pensée en acte à une conscience de son activité de pensée est un enjeu fort des dispositifs de coexplicitation. Pour tout professionnel, développer une conscience de son activité, c'est apprendre de ses situations en même temps que se déprendre du contexte dans lequel il se trouve engagé. Cette prise de conscience suppose conceptualisation ».

Le quatorzième chapitre, de Christine Bon, aborde la problématique de *« l'evidence-based practice »* : « le travail social basé sur des données probantes ». Après avoir explicité l'objet de cette pratique, en montrant les différents centres des pratiques du travail social qui existent en Europe et dans le monde, Christine Bon donne quelques arguments en faveur du « travail social basé sur des preuves scientifiques », qui permet d'accroître la qualité de la décision ; d'encourager le développement des compétences en évaluation (au sens général) ; de favoriser la recherche de preuves et les compétences en évaluation (des situations sociales), etc. Le principal intérêt du « travail social basé sur des preuves scientifiques », selon Christine Bon, est « qu'il implique un rapport au savoir partagé, coélaboré, coconstruit avec l'usager-ère (considéré-e comme bénéficiaire acteur-actrice à parts entières et égales ) qui bouleverse les rapports de force traditionnels en usage dans le travail social ».

Enfin, le quinzième chapitre, de Margalit Cohen-Emerique, étudie les pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles, en montrant l'alternance entre recherches théoriques et pratiques de formation. Elle explique dans ce chapitre comment elle a commencé à former les travailleurs sociaux exerçant auprès des migrants et comment elle a remarqué que bon nombre d'entre eux avaient plusieurs difficultés dans l'accompagnement du public venu d'ailleurs. Après avoir suivi pendant un an des groupes de praticiens sur des études de cas, elle a constaté que, malgré les apports théoriques, les travailleurs sociaux ne les utilisaient pas ; les connaissances théoriques reçues dans les stages concernant les cultures d'origine étaient utilisées, mais sous forme de stéréotypes négatifs ou positifs, sans tester s'ils convenaient aux personnes concernées ; en outre, dans les stages, beaucoup de questions posées par les stagiaires concernaient les conduites insolites auxquelles ils n'avaient pas jusqu'alors de réponse.

Elle a donc travaillé sur un nouveau paradigme : « Sensibiliser les intervenants sociaux auprès des migrants à percevoir, reconnaître et rechercher les différences culturelles ». C'est à partir de ces réflexions qu'elle a donné des bases théoriques à ses constats pour construire un programme de formation permettant aux professionnels de mieux appréhender les migrants. Elle a créé un dispositif de recherches pour recueillir les données en vue de la production d'un savoir sur les processus en jeu dans l'interaction et construire un outil de formation pouvant conduire à une réflexion sur les pratiques. C'est ainsi qu'est née « la méthode des chocs culturels » ou « méthode d'incidents critiques ». Selon l'auteur « ce travail intègre deux démarches contradictoires : la recherche, qui relève de la construction scientifique, et les pratiques de formation, qui relèvent de la logique des problèmes d'action. Seule la recherche-action (RA) possède cette particularité de relier ces deux univers en opposition ». Dans l'approche développée par Margalit Cohen-Emerique, on peut donc parler de complémentarité entre acteurs et chercheurs et entre recherches et pratiques.

Enfin, pour clore cette introduction, la conclusion s'interroge sur l'opportunité de construire une discipline académique pouvant encadrer les savoirs désordonnés qui irriguent le champ de l'intervention sociale.